

Chômeurs, aux abris : avec Gattaz-Macron seuls les islamistes ne pointeront pas quotidiennement

écrit par Maxime | 18 octobre 2017

<http://www.rtl.fr/actu/politique/chomage-pierre-gattaz-evoque-l-idee-d-un-contrôle-journalier-des-chomeurs-7790570880>

Gattaz veut que l'Etat instaure un contrôle journalier des chômeurs.

Je pense que c'est une mauvaise idée.

« L'indemnisation » du chômage devrait être organisée différemment à mon avis.

Il faudrait verser un capital au lieu d'une rente aux personnes se retrouvant au chômage.

Elles ont droit à deux ans d'indemnités correspondant à environ 60% de leur ancien salaire.

Ce n'est pas mirobolant, compte tenu de la baisse globale des salaires.

Ceux qui s'en sortent le mieux sont les gens qui ont un réseau bien organisé pour rebondir, bref ceux qui ont déjà le pouvoir.

Le chômage peut permettre au contraire à ceux qui ne parviennent pas à bénéficier de l'ascenseur social de disposer de temps et d'un capital pour pouvoir rebondir.

Les chômeurs ne sont pas, dans l'ensemble, des glandeurs. Qui aurait envie de se suicider économiquement ? Plus l'exclusion professionnelle et sociale dure, plus il devient difficile de retrouver un emploi.

Les chômeurs qui souhaitent développer un projet professionnel propre, avec le temps, la disponibilité et l'énergie que ça demande, seraient gênés dans leurs démarches s'il leur fallait constamment se justifier. Ce serait les culpabiliser alors

qu'actuellement, le chômage n'est ouvert qu'à ceux qui n'ont pas choisi de ne plus avoir d'emploi.

Surtout, il ne faut pas oublier que les étudiants sont dépendants en France, faute d'avoir organisé un revenu d'étudiant, qui aurait pu dépendre des résultats obtenus au baccalauréat puis dans l'enseignement supérieur.

Au lieu de cela, des étudiants intelligents et cultivés, mais pauvres, se retrouvent à devoir castrer des maïs ou se déguiser en pot de yaourt pour vendre des laitages dans les supermarchés...

Ça ne vous gêne pas, Gattaz, ce gâchis de la jeunesse française* ?

Le chômage peut permettre à des gens qui n'ont pas fait d'études de se former en autodidacte, ou de reprendre des études, mais actuellement, avec l'obligation de rechercher et accepter un emploi correspondant aux compétences du chômeur, celui-ci ne peut pas se repositionner sur le marché du travail facilement. Il ne peut entreprendre des études en sachant qu'il risque de devoir arrêter en cours de route pour accepter l'emploi qu'on lui impose, alors qu'il ne lui plaît pas.

Il demeure sous le joug des puissants, ce qui convient bien à cette saloperie de droite conservatrice, dominatrice, bourgeoise, qui cherche à casser l'ascension sociale des pauvres, des dominés.

Une droite surtout qui accepte l'immigration, en particulier celle de gens qui ont toujours été habitués à la grande pauvreté, plutôt que défendre ses nationaux, issus du peuple historique, qui auraient un peu trop entendu parler, à son goût, de justice sociale.

Il n'est pas étonnant que la droite traditionnelle ne soit pas plus gênée que cela par le grand remplacement, l'objectif étant d'avoir un vivier de gens en difficulté toujours prêts à consentir plus de sacrifices.

Ce pourquoi, à mon avis, une force patriotique ne peut pas appartenir à la droite s'accommodant de cette violence sociale extrême, puisque jamais elle ne pourra fédérer un soutien populaire massif, tant le nombre d'exclus et de désespérés,

n'ayant aucun intérêt pour la politique, grandira.

Le FN de droite va perdre ses nombreux électeurs du nord de la France, qui a fournit l'essentiel des postes de députés que le FN plus à gauche a pu obtenir pour la première fois de son histoire.

Pendant ce temps-là, avec Macron, les rentiers vont bénéficier d'une grosse exonération d'ISF pour toute la partie immobilière de leur patrimoine, yachts, voitures de luxe (parfois un garage complet de voitures de collection), avoirs bancaires, objets précieux en tous genres...

Lire « la partie mobilière...

Les pauvres ou les personnes aisées grâce à un patrimoine familial patiemment construit ont un patrimoine essentiellement immobilier, la patrimoine du Code civil, le patrimoine du droit romain, où la « res mobilis » était « res vilis » : la fortune était traditionnellement immobilière jusqu'à l'arrivée des « nouveaux riches », ceux du CAC40 et de la mondialisation.

Dans ce contexte, la proposition de Gattaz est choquante : on ferait mieux de verser en une fois le capital correspondant au montant cumulé des allocations au chômeur dès le début de sa période de disponibilité. Cela économiserait d'ailleurs beaucoup d'argent public, puisque les « pôle emploi » emploieraient eux-mêmes beaucoup moins d'agents, de sous-traitants, de formateurs, etc.

* Rappelons la Déclaration de 1789 :

« **Art. 1er.** *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».

article 6 : (...) *Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents* ».

Ces textes autorisent à créer un revenu d'étudiant pour les étudiants les plus méritants.